



LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 4 décembre 2013, à 20 h 45, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu  
Marc Carrière  
Jocelyn Fréchette  
René Langelier  
Raymond Ménard  
Dany Ouellet  
Alain Smolynecky  
France Turcotte

Jacinthe Brière  
Jacques D'Août  
Cécile Gauthier  
Sylvain Léger  
Stéphane Mongeon  
Carl G. Simpson  
Michel Tardif

**Absences**

Claude Auger

Jean-Marc Lavoie

**Les représentants du comité de parents :**

Mathieu Dupont

Sylvain Tremblay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Sylvain Léger.

**Sont également présents :**

Raynald Goudreau, directeur général  
Nadine Bernier, secrétaire générale pour la séance  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président et nouvelles de la FCSQ**

- . Souhaits de Joyeuses Fêtes aux parents, aux élèves ainsi qu'aux employés.
- . Conseil général de la FCSQ les 6 et 7 décembre 2013.
- . En attente du décret (MELS) sur les prochaines élections scolaires.

**Parole aux commissaires**

**Madame France Turcotte**

- . Remercie le Club Lions de Buckingham pour le don de 5000 \$ à la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées pour les petits déjeuners. Ce montant a été retourné dans les écoles.

**Monsieur Marc Beaulieu**

- . Souhaits de Joyeuses Fêtes.

**Monsieur Mathieu Dupont**

- . Collecte de denrées organisée par quatre élèves de l'ESHG.
- . Félicite monsieur Luc Trottier pour sa nomination au comité exécutif de la Fédération des comités de parents du Québec et monsieur Michel Parenteau pour sa nomination au comité de la reconnaissance ainsi qu'au comité *Implication parentale pour la réussite et la persévérance scolaires*.

**Monsieur Jocelyn Fréchette**

- . Souhaits de Joyeux Noël aux employés et à ses concitoyens.

**Monsieur Raymond Ménard**

- . Félicite les différentes écoles pour leurs projets favorisant l'initiation à l'action communautaire et humanitaire dans leurs milieux.

**Madame Cécile Gauthier**

- . Souligne l'implication de la direction et du personnel de l'école Monseigneur Charbonneau en référence au récent article paru dans le Journal Le Droit.



**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 61 (2013-2014)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2013**

**RÉSOLUTION 62 (2013-2014)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 6 novembre 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 13 NOVEMBRE 2013**

**RÉSOLUTION 63 (2013-2014)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Alain Smolynecky;

QUE le procès-verbal de la séance ajournée du Conseil des commissaires du 13 novembre 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rapport des groupes de travail**

**Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :**

Rencontre du 21 octobre 2013

- . Plan de redressement
- . Budget révisé

**Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon (président pour la rencontre) :**

Rencontre du 2 décembre 2013

- . Protocoles d'ententes pour l'école Ste-Famille / aux Trois-Chemins
- . Protocole d'entente avec la municipalité de Papineauville
- . Projets d'immobilisation 2013-2014 et 2014-2015
- . Téléphonie cellulaire
- . Coop de solidarité Notre-Dame-de-la-Salette
- . Contrat pour un voyage étudiant à ESHG
- . Tableau de bord

**Comité de parents par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay :**

- . Taux de participation et qualité d'intervention
- . Projet de remodelage du territoire de certaines écoles
- . Calendrier scolaire 2014-2015
- . Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves
- . Prochaine rencontre le 12 décembre 2013

**Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :**

- . En attente d'une reconnaissance du ministère de la Culture. Félicite tous les acteurs pour leur persévérance dans ce dossier

**Comité culturel par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :**

- . Première édition du Festival du film Cœur-des-Vallées



1626

**Comité des services éducatifs par monsieur le commissaire Raymond Ménard :**

- . Politique relative aux mesures d'urgence
- . Politique violence
- . Procédure EHDAA
- . Budget
- . Prochaine rencontre le 14 janvier 2014

**Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :**

- . Services de SAJO dans les quatre écoles secondaires de la CSCV

**PLAN DE REDRESSEMENT - ACCEPTATION**

**RÉSOLUTION 64 (2013-2014)**

Attendu les termes de la résolution 122 (2012-2013) ayant pour titre : « Budget 2013-2014 – adoption »;

Attendu la réduction des dépenses déjà réalisée dans le budget d'opération de l'année 2013-2014 qui s'élève à plus de 875 000 \$ et qui se traduit par des changements de pratiques importants notamment par l'implantation accélérée des logiciels libres Linux;

Attendu que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 808 879 \$, à savoir un déficit d'exercice qui excède de 605 317 \$ la limite de 32 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2012, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs soit 203 561 \$;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a demandé à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation afin d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

Attendu les termes de la lettre signée, et reçue le 3 juillet 2013 par Mme Brigitte Guay, sous-ministre adjointe au soutien, aux réseaux et aux enseignants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorisant l'adoption d'un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus;

Attendu que la CSCV prévoit la résorption du déficit budgétaire annuel d'ici 2015-2016, tel que demandé par le MELS;

Attendu les consultations du comité consultatif de gestion du 13 novembre 2013 et du 26 novembre 2013;

Attendu la recommandation du comité de vérification lors de leur rencontre du 18 novembre 2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 27 novembre 2013;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le plan de redressement soit adopté tel que déposé;

QUE le Conseil des commissaires mandate le président, le directeur général et la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire à effectuer les démarches nécessaires auprès du MELS pour et au nom de la CSCV.

Monsieur le commissaire Michel Tardif demande le vote;

**POUR :** Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, René Langelier, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Alain Smolynecky, France Turcotte

**CONTRE :** Jocelyn Fréchette, Michel Tardif

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**



**MODIFICATIONS AU FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE À  
L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE - ACCEPTATION**

**RÉSOLUTION 65 (2013-2014)**

Attendu les termes de la résolution 44 (2009-2010) intitulée « Implantation d'un programme d'éducation internationale à l'École secondaire l'école Louis-Joseph Papineau pour l'année scolaire 2011-2012 - acceptation », qui prévoit l'implantation d'un programme d'éducation internationale à l'École secondaire Louis-Joseph Papineau, à Papineauville;

Attendu que cette résolution prévoit qu'une somme de 250 000 \$ est allouée sur une période de 5 ans pour soutenir la pérennité du programme;

Attendu que le directeur de l'établissement a demandé à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées d'amortir le solde restant sur une période de deux années supplémentaires ce qui donnera au total 250 000 \$ sur 7 ans;

Attendu la recommandation du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 27 novembre 2013;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE la somme restante de 121 258 \$ soit répartie sur les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 pour un montant de 24 252 \$ par année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉVISION BUDGÉTAIRE 2013-2014 - ACCEPTATION**

**RÉSOLUTION 66 (2013-2014)**

Attendu les termes de la résolution 122 (2012-2013) ayant pour titre : « Budget 2013-2014 – adoption »;

Attendu que l'adoption du plan de redressement qui prévoit la résorption du déficit budgétaire annuel d'ici 2015-2016;

Attendu les termes de la lettre signée, et reçue le 3 juillet 2013 par Mme Brigitte Guay, sous-ministre adjointe au soutien, aux réseaux et aux enseignants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorisant l'adoption d'un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus;

Attendu que la présente révision budgétaire prévoit des revenus de 72 070 553 \$ et des dépenses de 72 825 396 \$, ce qui amènera un déficit budgétaire annuel de 754 844 \$;

Attendu la recommandation du comité de vérification lors de leur rencontre du 25 novembre 2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 27 novembre 2013;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le budget révisé 2013-2014 soit adopté tel que déposé.

Monsieur le commissaire Michel Tardif demande le vote.

**POUR :** Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, René Langelier, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Alain Smolynecky, France Turcotte



1628

**CONTRE :** Jocelyn Fréchette, Michel Tardif

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**REMODELAGE DU TERRITOIRE (BASSIN D'ALIMENTATION) DE CERTAINES ÉCOLES À  
COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 - ADOPTION**

**RÉSOLUTION 67 (2013-2014)**

Attendu les termes du projet de modification du territoire (bassin d'alimentation) de certaines écoles à compter de l'année scolaire 2014-2015;

Attendu les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion et du comité de parents;

Attendu la consultation auprès des conseils d'établissement;

Attendu la consultation publique du 25 novembre 2013;

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont analysé le projet de modifications du territoire de certaines écoles à compter de l'année scolaire 2014-2015 lors du comité de travail du 9 septembre 2013 et à la lumière des recommandations formulées par les diverses instances, dans le cadre du comité de travail du 27 novembre 2013;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le document précisant les modifications du territoire de certaines écoles à compter de l'année scolaire 2014-2015 soit adopté tel que déposé;

QUE l'annexe relative aux territoires des écoles soit modifiée en conséquence à compter de l'année scolaire 2014-2015;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées sensibilise les directions d'école et les conseils d'établissement visés par le projet de remodelage en ce qui a trait aux solutions possibles afin de ne pas pénaliser financièrement les parents touchés par la réorganisation des nouveaux territoires en ce qui a trait notamment aux frais de surveillance du midi;

QUE les rencontres de parents, telles que les assemblées générales et les remises de bulletins pour les trois écoles touchées, soient planifiées, dans la mesure du possible, à des dates différentes;

QU'une demande soit adressée à la Ville de Gatineau afin qu'elle révise le plan de surveillance des brigadiers adultes pour les écoles touchées par le projet de remodelage.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES - ADOPTION**

**RÉSOLUTION 68 (2013-2014)**

Attendu les termes de l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.C.I.-13.3);

Attendu les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion et du comité de parents;

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont analysé le projet de politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves lors du comité de travail du 9 septembre 2013 et du 27 novembre 2013;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et l'approbation du directeur général;



1629

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion – 5221-04-01).

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE A INTERVENIR AVEC LA MRC PAPINEAU CONCERNANT LE FINANCEMENT D'UN PROJET ENTREPRENEURIAL FAVORISANT LES SAINES HABITUDES DE VIE À L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS, À THURSO - DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**RÉSOLUTION 69 (2013-2014)**

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a mis en place un projet entrepreneurial favorisant les saines habitudes de vie à l'intention de ses élèves afin de soutenir leur réussite scolaire;

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a demandé, et obtenu, une subvention du Fonds québécois d'initiatives sociales par l'entremise de la MRC de Papineau;

Attendu que ladite subvention est d'un montant maximum de 39 250 \$;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente soumis par la MRC Papineau;

Attendu la recommandation formulée par les membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 2 décembre 2013;

Attendu la recommandation du directeur de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame Cécile Gauthier;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et le président, monsieur Sylvain Léger, soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la MRC de Papineau.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE A INTERVENIR AVEC LA MRC PAPINEAU CONCERNANT LE FINANCEMENT D'UN PROJET DE MINIS-ATELIERS AXÉS SUR L'EMPLOI À L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS, À THURSO - DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**RÉSOLUTION 70 (2013-2014)**

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a mis en place un projet de minis-ateliers axés sur l'emploi à l'intention de ses élèves afin de soutenir leur intégration aux milieux de stage et, ultimement, au marché du travail;

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a demandé, et obtenu, une subvention du Fonds québécois d'initiatives sociales par l'entremise de la MRC de Papineau;

Attendu que ladite subvention est d'un montant maximum de 30 670 \$;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente soumis par la MRC Papineau;

Attendu la recommandation formulée par les membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 2 décembre 2013;

Attendu la recommandation du directeur de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay, représentant du comité de parents;





1630

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et le président, monsieur Sylvain Léger, soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la MRC de Papineau.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE SOCCER À L'ÉCOLE LOUIS-JOSEPH  
PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE - DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**RÉSOLUTION 71 (2013-2014)**

Attendu que la Municipalité de Papineauville désire aménager des terrains de soccer sur les terrains de l'école Louis-Joseph Papineau afin d'accueillir le tournoi de soccer Mondial sur son territoire en 2014 et 2015;

Attendu les termes du protocole d'entente à intervenir entre la Municipalité et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 2 décembre 2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 décembre 2013;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé monsieur Alain Smolynecky;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit autorisé par la présente à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente à intervenir avec la Municipalité de Papineauville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CONTRAT RELATIF À L'ORGANISATION D'UN VOYAGE PÉDAGOGIQUE À BOSTON,  
WASHINGTON, NEW YORK D'UN GROUPE D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE  
HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU - ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 72 (2013-2014)**

Attendu l'appel d'offres public visant l'octroi d'un contrat relatif à l'organisation d'un voyage pédagogique à Boston, Washington, New York pour un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Omnitour..... Non conforme  
105, côté de la Montagne, suite 601, Québec (Québec) G1K 4E4

Club Aventure Jeunesse.....111 415,00 \$  
739, rue St-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E1

Attendu l'analyse de conformité effectuée par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la vérification effectuée par ESHG quant au respect des exigences de l'appel d'offres à l'égard des particularités du voyage;

Attendu la recommandation du conseil d'établissement de l'ESHG du 25 novembre 2013;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 décembre 2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 décembre 2013;



**1631**

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le contrat relatif à l'organisation d'un voyage pédagogique à Boston, Washington, New York pour un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau, soit adjugé à la firme Club Aventure Jeunesse pour une somme ne dépassant pas cent onze mille quatre cent quinze dollars (111 415,00 \$) taxes exclues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CONTRAT DE LOCATION À INTERVENIR ENTRE LE SERVICE DE GARDE DE LA MONTAGNE, COOP DE SOLIDARITÉ, ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT LA LOCATION DE LOCAUX À L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE SITUÉE À NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE - DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**RÉSOLUTION 73 (2013-2014)**

Attendu que le Service de garde Coop de Solidarité désire louer des locaux de l'école De la Montagne à Notre-Dame-de-la-Salette;

Attendu les termes du contrat de location à intervenir entre la Coopérative et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 2 décembre 2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 27 novembre 2013 et du 4 décembre 2013;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Jacinthe Brière;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit autorisé par la présente à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le contrat de location à intervenir avec le Service de garde De la Montagne, Coop de Solidarité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 74 (2013-2014)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 janvier 2014, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 59.

**Sylvain Léger,**  
Président du Conseil des commissaires

**Nadine Bernier,**  
Secrétaire générale pour la  
séance